



# DEPARTEMENT DU DOUBS

## VILLE D'EXINCOURT

### Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 29 septembre 2017

Le Conseil Municipal d'EXINCOURT s'est réuni, en session ordinaire, le **VINGT NEUF SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX SEPT** au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, à **19 heures**, sous la présidence de Monsieur Jean CUYNET, Maire.

Etaient présents : M. CUYNET, Maire, Mesdames et Messieurs, BAUDREY, LEGRAND, NAGEL-NICOLAS, NOIROT, Adjoint, Mesdames et Messieurs, BARBAUD, BERNARDIN, BERTOCCHI, DEMESMAY, DODIN, DURSUN, LINOZZI, MAURER, POUX, PRETOT, STIMPFLING, THOMAS, DUVERNOIS à partir de 19 h 15, GHAYOU, PAGE, Conseillers municipaux.

Etaient absents excusés :

Conseillers Municipaux	Ayant donné pouvoir à :
Mme NOWAK	Mme NOIROT
Mme DUVERNOIS, jusqu'à 19 h 15	
M. KUTTLER	Mme DUVERNOIS
M. NICOLETTI	Mme PAGE

Assistaient à la séance : Mme Sylvie ROLLOT, secrétaire générale,  
M. Christian ROTH, chargé d'études des travaux d'investissement  
M. Christian GUILLEMIN-LABORNE, responsable des services techniques

Le Conseil Municipal a procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Mme DEMESMAY ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Maire présente au conseil municipal M. Christian GUILLEMIN-LABORNE, responsable des services techniques arrivé dans les services communaux le 16 août dernier.

La séance a été déclarée ouverte.

#### Question 2017-36 – Administration – Approbation du compte-rendu de la séance du 23/06/17

**Le compte-rendu de la séance du 23 juin 2017 est approuvé A L'UNANIMITE**

#### Question 2017-37 – Administration – Présentation des rapports 2016 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets et des services publics de l'eau et de l'assainissement

Le Maire présente au Conseil Municipal les rapports 2016 relatifs au service public d'élimination des déchets et des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Ces rapports sont à la disposition des conseillers municipaux en mairie.

19 heures 15 – Arrivée de Mme DUVERNOIS.

#### Question 2017-38 – Personnel – Tableau des emplois – modifications

1- il est proposé au conseil municipal de modifier le tableau des emplois **à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017** conformément au tableau ci-dessous suite à :

- a. différents départs d'agents : 2 retraites et une mutation, et après avis du Comité Technique du Centre de Gestion du Doubs en date du 12 septembre dernier
- b. une réussite à un examen professionnel,

ORIGINE DE LA MODIFICATION	CREATION/ SUPPRESSION	EMPLOIS	Nb H / semaine	ANCIEN EFFECTIF	NOUVEL EFFECTIF
Mouvement de personnel	SUPPRESSION	Ingénieur	TC	1	0
	SUPPRESSION	Adjoint technique princ. 1 <sup>ère</sup> classe	TC	4	3
	SUPPRESSION	Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	TC	15	14
Réussite examen professionnel	SUPPRESSION	Technicien principal 2 <sup>ème</sup> classe	TC	1	0
	CREATION	Technicien principal 1 <sup>ère</sup> classe	TC	0	1

**Proposition approuvée A L'UNANIMITE**

**Question 2017-39 – Finances – Tarifs 2018**

Les tarifs n'ont pas fait l'objet d'actualisation depuis 2016 compte tenu du faible taux de l'inflation. Il est proposé de les actualiser à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 en appliquant une augmentation de 2 %. Les montants sont arrondis à + ou - 0.05 € près.

**1- Participation aux frais d'entretien des salles de la Mairie**

UTILISATEURS	SALLE 2	SALLE 3
Sociétés locales	Gratuit	Gratuit
Sociétés extérieures	20.50 €	9.40 €
Particuliers d'EXINCOURT	69.05 €	20.50 €
Particuliers extérieurs	97.10 €	41.00 €
Partis politiques, remise médaille travail, formation personnel d'entreprises s'installant à EXINCOURT	Gratuit	Gratuit

**2- Participation aux frais de fonctionnement de la salle André AUGÉ**

	Sociétés d'Exincou	Sociétés extérieures
Salle (config. sport) y compris bar et chambre froide (le week-end)	28.70 €	120.60 €
Salle (config. Sport) y compris bar et chambre froide (la semaine)		510.00 €
Parquet	41.00 €	82.00 €
Podium	14.70 €	30.25 €
Nettoyage	59.25 €	118.40 €
Cuisine	46.35 €	92.90 €
Chauffage : Il est recouvré sur la base de 290 kW par heure. Le relevé de la consommation se fait par lecture du compteur avant et après la mise à disposition. Le prix du kWh est calculé sur le prix moyen annuel facturé par le fournisseur.		
Autres prestations	Elles sont facturées en fonction des heures passées par le personnel communal.	

La réparation des éventuelles dégradations incombe à l'occupant à qui sera adressée la facture correspondante. Dans le cas de perte des clés, compte tenu de leur coût élevé, ce dernier sera supporté par le locataire qui le réglera en même temps que sa participation aux frais d'entretien.

**3- Participation aux frais de fonctionnement des salles de l'Espace Culturel**

Sachant que les salles de ce bâtiment ne sont mises à disposition que pour des manifestations culturelles, les tarifs suivants sont proposés :

UTILISATEURS	Grande salle (n° 7)	Salle supplémentaire
Exincourtois (domiciliés à Exincourt)	137.70 €	69.05 €
Extérieurs	196.40 €	92.90 €
Associations exincourtoises – 1 <sup>ère</sup> utilisation	Gratuit	Gratuit
Assoc. exincourtoises - utilisations suivantes	73.80 €	42.20 €

Les mêmes dispositions que pour les autres salles s'appliqueront dans le cas de dégradations constatées ou de pertes de clés.

#### **4- Participation aux frais de fonctionnement de la salle des fêtes (Centre René Morel)**

UTILISATEUR	1 jour de semaine		1 week-end (ou un jour férié et la veille)	
	Octobre à Avril	Mai à septembre	Octobre à Avril	Mai à septembre
Exincourtois (domiciliés ou imposables à Exincourt)	170.50 €	149.15 €	372.90 €	326.05 €
Particuliers et associations extérieurs à Exincourt	255 70 €	223.75 €	559.35 €	490.10 €

UTILISATEUR	1 jour de semaine ou 1 week-end			
	Première utilisation		A partir de la deuxième utilisation	
	Octobre à Avril	Mai à septembre	Octobre à Avril	Mai à septembre
Associations exincourtoises	106.55 €	85.25 €	170.50 €	149.155 €
Membres du personnel				
Membres du bureau du Comité des fêtes (*)				
Bibliothécaires (*)				
Conseillers municipaux (1 fois au cours du mandat)				

(\*) après 1 an de présence dans la structure

Le coût de la vaisselle cassée ou manquante et du nettoyage des nappes sera facturé en sus, le cas échéant, sachant que les tarifs appliqués seront communiqués à l'occupant au moment où il réservera la salle.

A noter que le prix de la vaisselle fixé par délibération du Conseil Municipal du 18/11/1994 est actualisé chaque année (prix coûtant des articles).

#### **5- Participation aux frais de fonctionnement des salles de lutte, Augé, Brodbeck et entraînement René Morel par les structures et associations autres que les associations d'Exincourt**

- 2.55 € / l'heure pour la période de mai à septembre
- 3.55 € / l'heure pour la période d'octobre à avril

#### **6- Concessions cimetières, columbarium et caverne**

CONCESSIONS TRENTENAIRES			
CIMETIERE	Simple	Double	Triple
Chailles et Tête	72.35 €	144.70 €	217.05 €
Concession enfant	48.25 €		
Achat columbarium et caverne	778.30 €		
Renouvellement columbarium et caverne	72.35 €		

CONCESSIONS CINQUANTENAIRES			
CIMETIERE	Simple	Double	Triple
Chailles et Tête	120.60 €	241.15 €	361.70 €
Concession enfant	72.35 €		
Achat columbarium et caverne	1 290.35 €		
Renouvellement columbarium et caverne	120.59 €		

#### **7 - Bibliothèque (inchangé) :**

Abonnement	5.00 €
Pénalités de retard	6.00 € + frais de lettre avec A.R.

#### **8. – Primes (sans changement)**

### **8.1 - Noces et médailles :**

Noces d'or (50 ans)	115.00 €
Noces de diamant (60 ans)	150.00 €
Noces de palissandre (65 ans)	162.00 €
Noces de platine (70 ans)	180.00 €
Médaille de la famille	90.00 €

### **8.2 - Propriétés fleuries :**

1 <sup>er</sup> prix	140.00 €
2 <sup>ème</sup> prix	115.00 €
3 <sup>ème</sup> prix	85.00 €
4 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> prix	62.00 €

## **9 – Prestations des services communaux**

### **9.1 - Salage sur demande des sociétés :** 75.55 €

Il est précisé que le déneigement de la voirie communale reste la priorité.

### **9.2 – Mise à disposition d'une benne pour évacuation de branchages :** 70.65 €

### **9.3 – Taux horaires personnel et engins de chantiers**

Personnel	18.70 €
Poids lourds	28.40 €
Tracto-pelle	54.55 €
Compresseur	14.80 €

### **9.4 – Frais de capture des animaux en divagation**

<b>OBJET</b>	<b>MONTANT</b>
Frais de capture de l'animal et / ou recherche du propriétaire, l'animal lui étant restitué après présentation des certificats de vaccinations	55.65 €
Frais de capture et de conduite de l'animal à la fourrière :	
- dans l'hypothèse où le propriétaire ne serait pas retrouvé dès la capture de l'animal	71.85 €
- en cas de 1 <sup>ère</sup> récidive	108.95 €
- en cas de récidive ultérieure	143.70 €
Frais qui s'ajoutent à l'une des formules ci-dessus :	
- frais d'exams vétérinaires dans l'hypothèse où le propriétaire ou le gardien de l'animal ayant mordu ou griffé, refuserait de lui faire subir les exams réglementaires	75.35 €
- utilisation d'un fusil hypodermique	132.10 €

### **10. – Vacations funéraires (sans changement) :** 20.00 €

#### **Proposition approuvée A L'UNANIMITE**

### **Question 2017-40 – Finances – Subventions**

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur l'octroi de subventions suivantes :

- subvention exceptionnelle à la Fondation de France pour venir en aide aux sinistrés aux Antilles : le Maire propose une subvention de 1 000 €
- subvention à Budget Conseil du Pays de Montbéliard : Le Maire propose de ne pas octroyer de subvention

#### **Propositions approuvées A L'UNANIMITE**

## Divers

19 h 50 – Départ de Mme PAGE

### - Demandeurs d'emploi

Mois	Inscrits	Hommes	Femmes	Indemnisés	Non indemnisés
juillet 2017	229	114	115	171	58
Août 2017	232	118	114	173	79
Septembre 2017	238	122	116	174	64

- BEEEX-VA a obtenu un Label Or pour école de hand
- Un label Jeune Espoir a été décerné à l'Etoile Sportive pour les 3 prochaines années
- ESET restructuration
- Information sur les rythmes scolaires : une réflexion sera lancée avant la fin de l'année pour préparer rentrée scolaire 2017-2018 et étudier l'hypothèse d'un retour à la semaine de 4 jours.
- Points rentrée scolaire : effectifs : élémentaire : 174 élèves – maternelle : 93 élèves
- Point sur les travaux de sécurisation effectués dans les écoles, à la crèche et à l'accueil périscolaire.
- La légionellose a été détectée dans les douches des vestiaires du stade. Un traitement est en cours.
- Inauguration de la maison de la Colline, rue Quélet. Elle accueille des jeunes de 8 à 13 ans confiés par le Conseil Départemental
- Le véhicule électrique Goupil est arrivé, il remplace un Piaggio, accidenté en janvier dernier.

### - Quelques dates :

- 14/10 .....repas des retraités
- 14/10 .....exposition ornithologique salle René Morel
- 21/10 .....loto des employés
- 04/11 .....loto foot
- 11/11 .....manifestation patriotique défilé (départ place de la mairie)
- 17/11 .....soirée beaujolais nouveau (comité des fêtes)
- 19/11 .....bourse aux jouets (Exin'Lutte)
- 24/11 .....diaporama
- 26/11 .....concert HME (salle AUGÉ)
- 01/12 .....conseil municipal (19h)
- 09/12 .....Téléthon
- 16/12 .....kermesse Etoile Sportive
- 16/12 .....Noël employés
- 23/12 .....mairie fermée

## Questions des conseillers municipaux

Mme DUVERNOIS signale que des véhicules entrent sur la piste cyclable au niveau du rond-point de la rue des Ecoles.

*Réponse : les services techniques réfléchiront aux moyens de fermer l'accès aux véhicules tout en conservant un accès pour les services de secours et les équipes d'entretien.*

M. BERNARDIN demande ce qu'il en est du dossier déposé en mairie par le Tennis pour la couverture d'un cours de tennis.

*Réponse : Une étude a été menée, cette demande pourrait faire l'objet d'un projet ultérieur ; son montant prévisionnel étant d'environ 250 000 €.*

Mme LINOZZI demande si le chemin qui menait à l'Axone depuis le quartier de la Champagne avant les travaux du THNS sera remis en état

*Réponse : le chemin est effectivement à l'état d'abandon puisque non entretenu pendant les travaux. Sa remise en état sera étudiée en lien avec les services de PMA.*

M. STIMPFLING demande s'il n'est pas possible d'installer des filets dans les buts du terrain de foot situé au square de la Voivre car le ballon part régulièrement sur la route.

*Réponse : La demande est prise en compte.*

M. DODIN demande ce qui a été semé le long du THNS parce qu'aujourd'hui les herbes sont hautes et il n'y a pas de fleurs.

*Réponse : Les habitants devront s'habituer aux conséquences des nouvelles règles relatives au respect de l'environnement : En effet afin de préserver la biodiversité : les fauches tardives sont nécessaires. Cette pratique permet aux fleurs et aux plantes d'accomplir leur cycle de développement et de monter en graines mais également de préserver l'habitat d'insectes pollinisateurs et d'amphibiens, ce qui peut paraître du laisser-aller.*

*Il est rappelé par ailleurs qu'il est désormais interdit d'utiliser des produits chimiques pour entretenir les parcs et jardins communaux.. En conséquence les collectivités doivent s'adapter et innover dans le domaine du désherbage.*

M. MAURER demande si la rue des Serrigots va être faite.

*Réponse : Le démarrage des travaux est prévu prochainement. Par contre l'espace destiné au projet de construction Age et Vie est retardé suite à un avis défavorable de la DREALE du fait de la présence de galeries de mines.*

Séance levée à 20 h 15.